… À UN SITE NATUREL



1973, le gisement est épuisé. La société Sogerem, filiale du groupe Péchiney, s'emploie à faire disparaitre toute trace des installations et procède au remodelage total des surfaces exploitées.

Cela passe par le nivellement du terrain, le comblement des cavités, la création de ce petit lac artificiel destiné à recueillir les eaux de source, ainsi que la construction de petits barrages pour retenir les sables et protéger le ruisseau Arnave.



1978, l'Office national des forêts, qui a repris la gestion de ces terrains et les a intégrés à la Forêt domaniale de Valbonne, y met en œuvre un grand programme de reboisement. Des essences variées, mêlant feuillus et résineux, sont alors plantées pour redonner vie à ce site, tournant la page de son passé industriel.